

**Bureau de la Commission médicale  
d'établissement (CME)  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 24 avril 2013

### Actualités de la CME

- Le 10 avril, la directrice générale, M<sup>me</sup> FAUGERE, a réuni les présidents des 12 CME locales et les directeurs des 12 groupes hospitaliers (GH) de l'AP-HP, en présence des directeurs fonctionnels du siège, et des président et vice-président de la CME. L'essentiel des échanges a été médical, entre présidents de CME, portant sur le partage des tâches et des responsabilités entre les échelons central et local : gestion des structures et de personnels médicaux, stratégie médicale, investissements, relations avec le territoire de santé, etc. Le président de la CME a fait valoir la vision différente de l'AP-HP et de ses enjeux selon qu'on la considère depuis un GH ou depuis le siège. De meilleures coopérations sont à trouver entre ces deux échelons de gouvernance médicale, centrale et locale ; et ce dans un objectif de construction et d'ouverture, et dans le respect du Code de la santé publique (loi HPST) qui confie au président de la CME en personne de très lourdes responsabilités dans deux domaines clés de coordination : politique médicale ; qualité et sécurité des soins, et conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU). À la suite de cette réunion, Loïc CAPRON s'est interrogé sur la double vice-présidence de Georges SEBBANE, à la fois de la CME centrale et de la CME locale du GH *Hôpitaux universitaires Paris-Seine-Saint-Denis*. L. CAPRON a conclu à l'incompatibilité de ces deux mandats, à l'instar de ce que stipule le règlement intérieur pour les présidences de CME. Dans une courte [déclaration](#) Georges SEBBANE a annoncé au bureau de la CME qu'il optera pour la vice-présidence de la CME locale, tout en restant membre de la CME centrale. Il quittera la vice-présidence de la CME le 15 mai. L'élection d'un nouveau vice-président aura lieu lors de la réunion plénière du 11 juin. Le président a dit regretter mais comprendre ce choix, principalement justifié par une trop lourde charge de travail ; il a remercié Georges SEBBANE pour toute l'aide qu'il lui a apportée dans les 16 premiers mois de son mandat.
- Le directoire du 16 avril a abordé trois sujets :
  - l'accord-cadre de coopération entre le centre hospitalier Sud-Francilien (Évry) et le GH *hospitaux universitaires Paris Sud*, signé le 5 mars dernier par les directeurs de ces deux entités, M. Jean-Michel TOULOUSE et M<sup>me</sup> Christine WELTY ; la CME a de nouveau insisté sur le fait que de tels accords engagent l'AP-HP tout entière et doivent faire l'objet d'une concertation globale, impliquant aussi l'administration et la représentation médicale centrales ;
  - le bilan à mi-parcours du plan stratégique de l'AP-HP, coordonné par M. Pierre-Emmanuel LECERF, qui le présentera à la CME du 11 juin ;
  - le [rapport d'activité 2012 de la CCSIRMT](#) (commission centrale des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques), résumé par sa présidente, M<sup>me</sup> Roselyne VASSEUR, qui est disponible sur le site de la CME.
- La restructuration de l'Hôtel-Dieu de Paris est au cœur de multiples réflexions.
  - Pour l'ophtalmologie, un comité de pilotage, réuni le 9 avril, a acté le regroupement fonctionnel des services de l'Hôtel-Dieu, Cochin, Lariboisière et Necker adultes, qui sont appelés à se réunir à Cochin après l'ouverture d'un nouveau bâtiment d'ophtalmologie (prévue fin 2016) ; les responsables d'activités (P<sup>ts</sup> Antoine BREZIN, Jean-Marc LEGEAS et Pascale MASSIN) ont donné leur accord sur un projet commun qui pourra être rapidement mis en œuvre.
  - Pour les urgences (SAU), l'agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF) instruit le principe et la date de leur fermeture, avec une attention particulière pour l'offre médicale de substitution (impact sur la répartition des urgences et de leur aval au centre de Paris, ouverture d'une consultation de médecine générale 24h/24 et 7j/7 à l'Hôtel-Dieu, présence sur place 24h/24 d'une ambulance SMUR).
  - Pour les structures en relation avec la police et la justice, l'unité médico-judiciaire (UMJ) doit, au moins dans un premier temps, demeurer à l'Hôtel-Dieu ; le maintien de la salle Cusco n'est possible qu'en respectant intégralement la QSS & CAPCU ; le P<sup>r</sup> Christian RICHARD (CME), le D<sup>r</sup> Caroline REY (UMJ) et le D<sup>r</sup> Dominique BRUN NEY (DMA) examinent la question et présenteront leurs conclusions à la CME (le 11 juin ou le 9 juillet).
  - Pour la psychiatrie, l'unité de l'Hôtel-Dieu (D<sup>r</sup> Nicolas DANTCHEV) pourra être reçue à la Pitié-Salpêtrière quand le SAU de l'Hôtel-Dieu fermera.
- La CME se réunira en séminaire à Paris les vendredi 20 (17h-20h30) et samedi 21 septembre (8h30-12h30) prochains sur le thème *L'AP-HP en Île-de-France*. Les invités de la CME seront :
  - la directrice générale et des représentants des directions fonctionnelles du siège de l'AP-HP ;
  - le président et les membres du conseil de surveillance de l'AP-HP ;
  - le directeur général de l'ARSIF et plusieurs ses collaborateurs impliqués dans les problématiques de l'AP-HP ;
  - le président et quelques représentants de la conférence régionale des présidents de CME des hôpitaux généraux d'Île-de-France ;
  - les doyens des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie d'Île-de-France ;
  - des représentants des établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) d'Île-de-France ;

- le médecin général des armées et des représentants des hôpitaux militaires d'Île-de-France ;
- le président et des représentants de la fédération régionale de la FHF (fédération hospitalière de France).

Le lieu et le programme des exposés seront ultérieurement précisés.

## Ordre du jour de la CME du 14 mai 2013

### **Informations communiquées par le président (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON) et le vice-président (D<sup>r</sup> Georges SEBBANE) de la CME**

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

### **Participation accrue des usagers aux instances des GH et des hôpitaux non rattachés à un GH (M. Thomas SANNIE)**

M. SANNIE est membre du conseil de surveillance (CS) de l'AP-HP au titre des personnalités qualifiées. Il est représentant des usagers, vice-président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS) et président de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) d'Île-de-France. Souhaitant une meilleure prise en compte des usagers dans nos GH et hôpitaux non rattachés (Hendaye, San Salvador, Paul Doumer), il a soumis une motion au vote du CS le 15 mars. Les présidents des CME locales et des comités consultatifs médicaux (CCM) ayant émis un avis réservé, les deux représentants de la CME au CS (le P<sup>r</sup> Christian RICHARD et D<sup>r</sup> Alain FAYE) ont déclaré leur intention de s'abstenir ; ce qui a entraîné le report du vote à la séance suivante, le 6 juin. Pour mieux éclairer le choix de la CME, M. SANNIE lui exposera en **dix minutes** sa demande et les attendus de sa motion. La retenue des CME locales et des CCM tient principalement à deux raisons : (1) le corps médical considère s'être déjà fortement mobilisé pour favoriser la reconnaissance des usagers dans nos hôpitaux ; (2) il est réticent à admettre des règles trop strictes (charte) de participation contrôlée (rapport annuel) des usagers à la vie des services, des pôles et des hôpitaux. En regard de la [motion](#) de M. SANNIE, la CME examinera la proposition d'amendement faite par le P<sup>r</sup> RICHARD.

### **Échange avec M. Claude ÉVIN, directeur général de l'ARSIF, sur l'effort d'efficience et les investissements immobiliers de l'AP-HP**

Comme le président de la CME l'a déclaré dans son [discours de vœux du 10 janvier](#), les praticiens de l'AP-HP ont besoin de mieux comprendre notre trajectoire financière. Avec des restrictions budgétaires toujours plus rudes pour annuler le plus vite possible notre déficit et sans perspective d'investissements immobiliers d'envergure, nous redoutons la détérioration de notre offre de soins. Le piège est de ne pas collectivement assumer et ne pas faire publiquement admettre la nécessité de réduire la quantité de nos prestations pour en préserver la qualité. M. ÉVIN exposera en **vingt minutes** le point de vue de notre tutelle.

### **Programme d'action de l'AP-HP pour l'amélioration continue de la QSS & CAPCU (P<sup>r</sup> Christian RICHARD et D<sup>r</sup> Marie-Laure PIBAROT)**

La cellule centrale QSS & CAPCU de l'AP-HP, présidée par le président de la CME, s'est réunie chaque mois depuis son installation en juin 2012. Conformément au Code de la santé publique, elle a élaboré un programme d'action en huit points, assortis chacun d'objectifs et d'indicateurs :

1. gestion des événements indésirables graves associés aux soins,
2. coordination du développement professionnel continu pour les médecins, pharmaciens, odontologistes et maïeuticiens,
3. suivi des certifications des hôpitaux par la Haute autorité de la santé,
4. lutte contre les infections associées aux soins,
5. prise en charge des risques liés aux médicaments,
6. prise en compte de la dénutrition,
7. lutte contre la douleur,
8. satisfaction des usagers.

Le D<sup>r</sup> PIBAROT et le P<sup>r</sup> RICHARD résumeront ce programme en **quinze minutes**. Il sera ensuite présenté à la CSIRMT (23 mai), à la commission centrale de concertation avec les usagers (3CU, 27 mai), au comité technique d'établissement (CTE, 3 juin), au directoire (4 juin) et au conseil de surveillance (6 juin).

### **Bilan 2012 et perspectives 2013 portant sur les projets prioritaires du plan stratégique 2010-2014 (M<sup>me</sup> Sibyle VEIL)**

M<sup>me</sup> VEIL, directrice du pilotage de la transformation, fera le point en **quinze minutes** sur ces chantiers qui accompagnent le plan stratégique 2010-2014 depuis son lancement en vue d'améliorer : (1) la qualité de la prise en charge des patients ; (2) les conditions de travail des personnels ; (3) la gestion des ressources. Le président de la CME est membre du comité de pilotage *ad hoc* qui suit les avancées de ces projets. Il souhaite en partager la perspective avec l'ensemble de la CME car il s'agit d'authentiques moteurs de progrès pour l'Institution.

### **Valorisation de l'innovation à l'AP-HP : idées et brevets (M<sup>me</sup> Florence GHRENASSIA) :**

Centre hospitalier et universitaire, l'AP-HP contribue au progrès médical. Très régulièrement, ses personnels soignants découvrent des techniques, des matériels ou des médicaments susceptibles d'être brevetés. M<sup>me</sup> GHRENASSIA, directrice de l'office du transfert de technologie et des partenariats industriels de l'AP-HP donnera en **dix minutes** un aperçu de ce vaste champ d'actions qui ont engendré un revenu de 25,6 M€ en 2012. Trop de découvreurs connaissent encore mal la procédure des brevets et les aides disponibles ; et ce au risque de maladresses irréparables qui les priveront, ainsi que leur employeur, de la juste rétribution de leur génie inventif.

## **Conclusions du groupe de travail sur les évolutions de la révision annuelle des effectifs de praticiens hospitaliers (M. Jérôme HUBIN, P<sup>r</sup> Thierry BEGUE)**

M. HUBIN présentera en **dix minutes** les mesures qui devraient permettre d'améliorer l'équité de la révision des effectifs 2014 (sur laquelle la CME commencera à travailler en octobre 2013), en y augmentant la participation des GH :

- assouplissement des règles d'ancienneté requise pour une titularisation et de reprise d'un poste de PH en cas de promotion hospitalo-universitaire ;
- échange direct des GH (présidents de la CME et de la sous-commission des effectifs médicaux locales) avec le groupe restreint de la CME qui prépare la révision globale.

Le maintien d'un arbitrage central permet seul de préserver les redéploiements institutionnels, indispensables à la réalisation et aux évolutions des projets stratégiques institutionnels. Le rôle des collégiales dans la sélection des postes et des candidats est à mieux préciser, mais le groupe n'a pu trouver de consensus sur ce point.

### **Sujets pour les futures réunions de la CME**

#### *- CME Réunion du 11 juin*

- Situation de l'urologie adulte à l'AP-HP (D<sup>r</sup> Sophie COHEN) ;
- Point sur le bilan à mi-parcours du plan stratégique 2010-2014 de l'AP-HP (M. Pierre-Emmanuel LECERF) ;
- Précadrage de l'état prévisionnel de recettes et de dépenses (EPRD) 2013 de l'AP-HP (M<sup>me</sup> Carine CHEVRIER) ;
- Travaux de la commission centrale d'organisation de la permanence des soins (CCOPS) à l'AP-HP (D<sup>r</sup> Michel DRU) ;
- Examen des demandes de consultanat 2013-2014 (P<sup>r</sup> Loïc CAPRON, séance restreinte en composition A).

#### *- Sans date fixée*

- Hôtel-Dieu : qualité et sécurité des soins et conditions d'accueil et de prise en charge des usagers dans la salle Cusco (P<sup>r</sup> Christian RICHARD, D<sup>r</sup> Caroline REY, D<sup>r</sup> Dominique BRUN NEY) ;
- Hôtel-Dieu : future organisation de l'unité médico-judiciaire et de la salle Cusco (P<sup>r</sup> Jean-Yves FAGON, M<sup>me</sup> Sophie ALBERT) ;
- Rapport social 2012 de l'AP-HP (MM. Christian POIMBŒUF et Jérôme HUBIN) ;
- Rapport annuel 2011 de la commission centrale d'activité libérale (M. Noël RENAUDIN) ;
- Mesures pour accroître la fidélité des personnels soignants (MM. Jérôme HUBIN et Christian POIMBŒUF) ;
- Missions, implantations et capacités des soins de longue durée à l'AP-HP (M. Jean-Baptiste HAGENMÜLLER) ;
- Transplantation hépatique à l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Noël GARABEDIAN et Michel FOURNIER) ;
- Transplantation cardiaque à l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Jean-Noël FABIANI et Gérard CHERON) ;
- Fédération AP-HP du polyhandicap (P<sup>r</sup> Thierry BILLETTE DE VILLEMEUR, D<sup>r</sup> Andoni URTIZBEREA) ;
- Réforme de la biologie, programme de certification des laboratoires (P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, D<sup>r</sup> Rémy COUDERC) ;
- Projet ophtalmologique de l'AP-HP ;
- Projet de l'hôpital Trousseau.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **29 mai**.

Loïc CAPRON et Georges SEBBANE, le 25 avril 2013

**Présents bureau de la CME** : P<sup>r</sup> Thierry BEGUE, P<sup>r</sup> Catherine BOILEAU, P<sup>r</sup> Loïc CAPRON, P<sup>r</sup> Jean-Claude CAREL, D<sup>r</sup> Rémy COUDERC, P<sup>r</sup> Béatrice CRICKX, D<sup>r</sup> Sophie CROZIER, D<sup>r</sup> Nicolas DANTCHEV, D<sup>r</sup> Patrick DASSIER, P<sup>r</sup> Marc DELPECH, P<sup>r</sup> Jacques DURANTEAU, D<sup>r</sup> Alain FAYE, P<sup>r</sup> Philippe GRENIER, D<sup>r</sup> Olivier HENRY, P<sup>r</sup> Christian RICHARD, P<sup>r</sup> Guy SEBAG, D<sup>r</sup> Georges SEBBANE, P<sup>r</sup> Michel ZERAH

**Présents DMA (direction médico-administrative)** : M. Jean-Michel DIEBOLT, P<sup>r</sup> Michel FOURNIER, M. Jérôme HUBIN, M<sup>me</sup> Isabelle PLANTEC, M<sup>me</sup> Sophie TERQUEM

**Invités** : D<sup>r</sup> Sophie COHEN, M<sup>me</sup> Florence GHRENASSIA, D<sup>r</sup> Marie-Laure PIBAROT, M<sup>me</sup> Catherine RAVIER, M<sup>me</sup> Sibylle VEIL